



# Ville de Château-Salins

## STAGES MULTI ACTIVITES ETE 2019

Je soussigné Madame ou Monsieur ..... responsable de l'enfant.....participant aux stages multi activités été 2018 organisés par la Commune de Château-Salins prend connaissance des modalités de fonctionnement précisées ci-dessous.

Ces accueils ont pour objets de faire découvrir aux jeunes de 11 à 18 ans des activités sportives et culturelles variées, de valoriser l'esprit de groupe et d'être accessibles au plus grand nombre.

### 1) Dates des stages

- Lundi 08/07 au vendredi 12/07/2019
- Lundi 19/08 au vendredi 23/08/2019

**Attention, places limitées**

### 2) Horaires

Les horaires sont précisés sur les plannings en fonction des activités

### 3) Inscriptions

**Dates d'inscription : le 22/06/2019 en Mairie de 9h30 à 11h30.**

#### Dossier administratif

- Les inscriptions se font pour une semaine. Possibilité de s'inscrire sur liste d'attente pour une 2<sup>e</sup> semaine
- L'inscription n'est définitive qu'à réception du dossier complet :
  - Fiche d'inscription
  - Fiche sanitaire de liaison
  - Le présent règlement intérieur signé
  - Un certificat médical de non contre-indication à une pratique multisport
  - Attestation de piscine
  - Attestation d'assurance
  - Le règlement entier du stage (en chèque, en espèces ou en chèques-vacances)
- L'annulation de l'inscription est possible dans un délai de 10 jours précédant le début du stage. Le montant du stage sera remboursé.

#### 4) Conditions d'admission

- L'adolescent doit avoir entre 11 et 18 ans.
- Un adolescent dont les parents n'auraient pas signé les différentes autorisations parentales (urgence, droit à l'image, déplacement et sortie) ne pourra être accepté au stage.
- Afin d'assurer le bon déroulement du stage et de l'ensemble des activités, de respecter l'ensemble du groupe, la ponctualité est la règle incontournable de fonctionnement.
- Les adolescents sont tenus de respecter la propreté des lieux et les règles de vie.
- Un adolescent malade ou blessé ne pourra être accepté au stage si cela affecte le bon déroulement des activités.
- Tout adolescent qui dégrade les installations et le matériel, qui perturbe systématiquement le groupe et le bon déroulement du stage, qui manifeste un comportement dangereux pour lui et les autres se verra exclu du stage.
- Il est interdit de boire de l'alcool et de fumer lors du stage.

#### 5) Tarifs

- 60 € la semaine pour les habitants de Château-Salins/Coutures
- 80 € la semaine pour les extérieurs
- Les pique-niques, boissons et encas, sont apportés par les adolescents.
- Chèques vacances ANCV acceptés

#### 6) Vêtements et objets personnels

- La tenue sportive est nécessaire pour pouvoir pratiquer dans des conditions de bien-être et de sécurité appropriées.
- Le planning de la semaine précise pour chaque activité la tenue requise.
- Les objets de valeur ne sont pas admis dans le cadre du stage.
- Les téléphones portables sont acceptés sous l'entière responsabilité des adolescents.

#### 7) Santé, médicaments

Aucun médicament, quel qu'il soit, n'est administré sans l'ordonnance d'un médecin (copie du document à conserver par l'accueil). Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine marqué au nom et prénom de l'adolescent et accompagnés de la notice.

Toute vaccination récente, tout traitement en cours ou tout problème de santé doivent être signalés à l'encadrant référent dès l'arrivée de l'adolescent

Fait à ..... , le...../ ...../ .....

Signature des parents :

Précédée de la mention « **lu et approuvé** »